

## AISBL Enfance de Casamance (EDC)



Rue Cardinal Mercier 4  
7973 Stambruges  
Belgique  
Tél. : +32497796900  
Mail : [kemo@enfance-de-casamance.org](mailto:kemo@enfance-de-casamance.org)  
[www.enfance-de-casamance.org](http://www.enfance-de-casamance.org)

N° entreprise : 0550.745.709    compte : ...

### Procès-verbal de la réunion du samedi 10/05/2014

Présents : Nathan Buxin, Louis Kémo Keïta, Jeanne Sarot, Marc Keïta (correspondant Sénégal via Skype), Nathalie Museur

#### Ordre du jour :

- Evolution des démarches administratives et financières
- Communication : comment se faire connaître ?
- Financement : qui contacter ?
- « Entre nous » : comment se contacter ?
- Site internet
- Dons et déductibilité éventuelle pour les donateurs
- Excision
- Boutique scolaire et banque de céréales

La séance débute à 15h00 (heure belge ; 13h00 au Sénégal)

#### Evolution des démarches administratives et financières

Du point de vue administratif, toutes les démarches sont terminées. La publication a été faite au Moniteur belge. Notre association est officiellement née.

Les statuts ont été publiés sur le site internet.

En ce qui concerne le volet financier, Kémo et Nathan se sont présentés à la Poste ce matin afin de demander l'ouverture d'un compte. Des nouvelles devraient nous parvenir cette semaine.

Il faudra envisager la confection d'un cachet lorsqu'on aura obtenu le numéro de compte.

#### Communication : comment se faire connaître ?

Pour nous faire connaître, nous devons aller à la rencontre des gens. Dans ce but, une lettre a été écrite par les membres et pourra servir de base aux flyers. Il faudra condenser les propos afin qu'ils soient clairs et percutants.

Les flyers ne pourront être imprimés que lorsque nous aurons le n° de compte. Il faudra ajouter également le n° d'entreprise.

Les moyens à employer sont :

- La lettre à envoyer aux entreprises, commune de Beloeil (ou autres éventuellement), associations, ...
- Le flyer à distribuer lors de manifestations ou à déposer à des endroits stratégiques.
- Contacter la presse : tout d'abord les journaux locaux (Nord Eclair, Province, ProxiMag, etc.) puis passer au niveau national
- Contacter Esmeralda Labye (RTBF - contact via l'Athénée Royal)
- Site internet

## Financement : qui contacter ? / Dons et déductibilité éventuelle pour les donateurs

Afin de trouver des subsides, nous devons contacter (dans l'ordre croissant) : la commune (de Beloeil ou autre), la Province de Hainaut, la Région ou la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il faudra envisager l'organisation d'activités lucratives : vente de produits en provenance du Sénégal (colliers, encens artisanal, petits tableaux réalisés par des artistes locaux, livret de recettes sénégalaises, sachets de graines + d'autres produits que Kémo et Nathalie chercheront lors de leur prochain voyage). Des clubs sportifs pourraient aussi nous soutenir, etc.

La première rentrée d'argent sera la cotisation à payer avant l'assemblée générale du 6 juin (avec un maximum de 200 €).

En ce qui concerne les premières dépenses, nous pourrions fonctionner avec un système de « frais de débours » (déclaration de dépense à compléter + justificatif de la dépense à joindre).

Les frais engagés pour la constitution de l'a.i.s.b.l. par Kémo pourront lui être remboursés de cette façon dès que nous aurons une rentrée d'argent.

Jeanne vérifie dans son cours de comptabilité la possibilité d'octroyer des attestations de déductibilité à partir de 40 €. Il ne semble pas y avoir d'obstacle mais il sera quand même préférable de téléphoner aux services concernés, pour plus de sécurité.

## « Entre nous » : comment se contacter ?/communiquer

Nous pouvons toujours nous contacter via mail puisque cela fonctionne bien mais Nathan suggère que nous utilisions les adresses « enfance-de-casamance » afin que le contact soit plus efficace (pas de mail noyé dans la masse des courriers quotidiens).

Une façon de se faire connaître est d'impliquer les écoliers des 2 pays : correspondance entre écoles belges et sénégalaises (courriers, dessins).

En terme de communication, ne pas oublier le site internet : une newsletter régulière doit être prévue (une fois par mois serait un bon rythme).

Kémo a créé une page Facebook « Enfance de Casamance » qui devra être aussi régulièrement mise à jour.

On peut envisager de mettre en ligne des dessins réalisés par les enfants des écoles sénégalaises.

Jeanne suggère d'organiser une journée de sensibilisation en ville pendant laquelle chacun distribuerait des flyers et récolterait des promesses de dons (prévoir des badges).

## Site Internet

La personne-ressource est Pierre Bavais qui a fait un très beau travail de création.

Les documents sont transmis via dropbox (invitation à envoyer à Jeanne).

Il faut envisager de mettre des documents en ligne régulièrement afin que le site soit « vivant ».

Newsletter une fois /mois (voir point ci-dessus).

On peut envisager également d'élaborer un questionnaire à l'attention des enfants sénégalais. Celui-ci reprendrait les questions courantes que les belges peuvent se poser sur la vie quotidienne en Afrique.

## Excision (point ajouté à la demande de Marc Keïta)

L'excision est une ablation effectuée sur les enfants.

Elle a pour origine :

- La conception du peuple : l'enfant est androgyne. L'ablation du clitoris (confondu avec un pénis) permet à l'enfant de devenir pleinement une femme. De plus, une femme non excisée serait une femme frivole.
- Culturellement : l'excision représente le passage de l'adolescence à l'âge adulte (circoncision pour les garçons). Pendant cette période, les filles sont isolées 3 ou 4 semaines en forêt, accompagnées de vieilles femmes qui sont chargées de les initier à leur rôle futur et de leur

inculquer la bienséance et le comportement à adopter avec leur mari. Au terme de cette période, les filles rentrent au village ce qui donne l'occasion d'une grande fête.

Avec le temps, le côté culturel a disparu. Les filles ne sont plus mariées automatiquement après l'excision puisqu'elles continuent leurs études ou se marient plus tard.

C'est donc devenu une tradition que beaucoup ne savent pas expliquer.

En outre, depuis 1991, l'excision, considérée comme une violence faite aux petites filles, est interdite au Sénégal et est punie d'une peine de prison. Elle est malgré tout encore pratiquée clandestinement, souvent dans des conditions d'hygiène déplorables (graves infections, problèmes de stérilité, ...).

**E.D.C.** pourrait envisager d'organiser des forums de discussion et une sensibilisation à ce problème.

Boutique scolaire et banque de céréales (point ajouté à la demande de Marc Keïta)

Durant les mois de juin/juillet/août se déroule la période de soudure : la saison des pluies commence ; il n'y a pas encore de récolte. On ne trouve donc pas ou difficilement de fruits, légumes, céréales. On doit fonctionner sur les réserves qui ont pu être faites lors de la récolte précédente.

Pour beaucoup de familles, c'est une période critique car les personnes qui ont pu faire des stocks à bas prix les revendent beaucoup plus cher.

Les petits agriculteurs n'ont donc en général pas d'argent et plus de quoi nourrir correctement leur famille.

Pendant toute cette période, les enfants travaillent aux champs et reviennent épuisés lors de la rentrée scolaire du mois d'octobre.

À ce moment-là, les familles n'ont pas encore d'argent pour acheter le matériel scolaire et les enfants ne peuvent pas suivre les cours.

Il serait donc judicieux de créer une banque de céréales (pour les mois de disette) qui revendrait les céréales au prix d'achat et, en parallèle, une boutique scolaire qui permettrait aux parents d'acheter des fournitures à crédit en attendant la vente des récoltes.

Tout cela avec un fond de roulement d'année en année.

### Agenda

La prochaine réunion (Assemblée générale) est fixée au vendredi 06 juin 2014 à 19h30 (17h30 au Sénégal).

La séance est levée à 16h54 (14h54 à Saint-Louis).